



HUBLLOT



Photo : Denise Poirier

Volume 41, numéro 4, avril 2021

LA VILLE VOUS INFORME

Vers une réfection du centre Léopold-Leclerc

La saison de glace à l'aréna est maintenant terminée. Un bris mécanique a devancé la fermeture. Mais, bonne nouvelle, le ministère de l'Éducation a retenu le projet de réfection du centre Léopold-Leclerc pour bénéficier d'un financement avec le PAFIRS (Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives).

Avec l'appui de différentes organisations locales et régionales, l'équipe municipale a développé un projet pour moderniser l'aréna et le rendre plus sécuritaire et facilement accessible. L'infrastructure sera prête pour traverser les 25 prochaines années après cette mise à niveau qui comporte :

- investissement de 2,9 M\$, financé à 66 % par Québec et Ottawa. La Ville paiera donc le tiers, soit 959 023 \$;
- isolation des murs extérieurs et de la toiture;
- réfection des vestiaires, salles des douches et toilettes;
- remplacement de la tour d'eau (système de réfrigération);
- aménagement pour rendre le bâtiment accessible (rampe d'accès extérieure et fenestration pleine hauteur à la mezzanine);

- ventilation de l'enceinte et échangeur d'air;
- mise à niveau du chauffage, de l'éclairage extérieur et dans les chambres.

Auto-inspection préventive

Tournée virtuelle du service incendie

Afin de poursuivre ses activités de prévention tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur, le Service de sécurité incendie propose une démarche responsable. Il invite les citoyens à remplir un formulaire d'auto-inspection.

Une lettre est donc envoyée en lien avec les détecteurs de fumée. Cette lettre parviendra en premier aux résidents les plus éloignés de la caserne. La tournée des foyers peut se dérouler sur quelques années. La lettre contient toute l'information utile pour remplir le formulaire en ligne. Vous devez disposer d'une adresse courriel pour faire l'auto inspection. Le service incendie pourra vous assister si vous n'en avez pas.

Les statistiques des 10 dernières années démontrent qu'en moyenne 50 décès accidentels surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiments. Seulement 42 % des bâtiments incendiés étaient munis d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

Information : Pierre Beaulé, directeur sécurité publique et incendie
incendie@carletonsurmer.com
418-364-7666

JOURNAL MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 7 mai à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

10 mai à 20 h : Séance ordinaire diffusée sur le Web ou en présence du public, selon les consignes sanitaires qui seront en vigueur.

Le public peut assister en direct avec un lien disponible sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>.

Les enregistrements des séances précédentes y sont également publiés.

SPORTS ET LOISIRS

Plein air écoresponsable

Suivez le guide pour une pratique responsable du plein air et pour préserver nos précieux espaces naturels!



- Gérez adéquatement vos déchets : rapportez tous vos déchets ainsi que ceux de votre animal de compagnie.
- Préparez et prévoyez vos sorties : informez-vous sur les règlements et les particularités des sites de pratique.
- Utilisez les surfaces durables : restez dans les sentiers désignés et aménagés.
- Laissez intact ce que vous trouvez : observez sans toucher aux pierres, aux plantes, aux objets historiques ou culturels. Laissez aux autres usagers le plaisir de découvrir.
- Respectez la vie sauvage : observez la faune à distance et respectez les périodes sensibles de reproduction ou de nidification.
- Respectez les autres usagers : soyez respectueux des autres et soucieux de la qualité de leur expérience.

Aux promeneurs de chiens

La Ville demande la collaboration des propriétaires de chiens pour ramasser les excréments de leur animal de compagnie sur la voie publique et dans les lieux publics.

Pour encourager la participation, des distributeurs de sacs à excréments de chiens seront installés à chaque extrémité de la promenade des Acadiens.

LA VILLE VOUS INFORME

Y'a pas l'feu... et c'est très bien ainsi!

Le conseil municipal a adopté en avril une mise à jour du Règlement régissant les feux extérieurs. Voici l'occasion de rappeler les notions de sécurité à savoir avant de craquer une allumette. Le Hublot présente donc une série de chroniques portant sur les feux extérieurs durant quelques mois. Souhaitons que le message se propage comme une traînée de poudre!

Généralités applicables en tout temps

Une autorisation du service de sécurité incendie de la Ville est requise avant d'allumer un feu :

- dans un endroit public;
- de résidus forestiers sur un terrain privé.

(Un feu d'ambiance privé sur une plage ou un camping ne requiert pas de permis, mais certaines conditions s'appliquent.)

En délivrant l'autorisation, le service énonce alors des consignes élémentaires à respecter. Par exemple, l'usage d'un produit accélérant est proscrit lorsqu'il s'agit d'un feu de résidus forestiers et la superficie maximum de celui-ci ne doit pas dépasser 3 m².

Aucun feu extérieur n'est permis :

- dès que le vent atteint 20 km/h;
- lorsqu'un avis d'interdiction totale de feux extérieurs est annoncé;
- pour détruire un bâtiment désaffecté, à moins de respecter des exigences énoncées au Règlement, notamment, obtenir les permissions légales requises.

Seules les matières combustibles de classe A peuvent être brûlées, comme le papier et le bois sec non verni, non peint et non traité. En tout temps, gardez à portée de la main un moyen d'extinction facilement accessible pour stopper tout début d'incendie et toute propagation.

Feux de broussailles

Les feux d'herbe ou de broussailles sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Amendes et frais additionnels

Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de plusieurs centaines à plusieurs milliers de dollars. Le coût minimal d'une intervention du service incendie pour éteindre un feu extérieur se chiffre à 1500 \$ et est facturable au responsable du feu.

Pierre Beaulé, directeur sécurité publique et incendie

Consultations publiques

1. Aménagement du banc de Carleton et du quai

- 27, 28 et 29 avril dès 19 h à la salle Charles-Dugas
- Maximum 25 personnes par soir

La Ville développe un projet d'aménagement du banc de Carleton et du quai. Selon vous, comment mettre en valeur le riche patrimoine maritime de ce secteur? Votre point de vue est important pour enrichir la réflexion.

Réservation : communiquez votre nom et la soirée à laquelle vous souhaitez participer à Frédéric Schultz : 418 364-7073, p. 238 ou par courriel : animation@carletonsurmer.com.

Suivez l'événement sur carletonsurmer.com et sur Facebook pour savoir si les consultations peuvent toujours se tenir comme prévu, selon le contexte de la pandémie.

2. Élaboration des Politiques Familles, aînés et sécurité

La MRC Avignon déploie une démarche de consultation publique sur tout le territoire. Visant l'élaboration et la mise à jour des politiques, cette consultation permettra aux municipalités et à la MRC de mieux connaître la volonté des citoyennes et des citoyens et guidera la réalisation des plans d'action.

En collaboration avec les comités familles-aînés municipaux et le comité responsable du diagnostic de sécurité, la MRC Avignon invite la population à prendre la parole en répondant au questionnaire portant sur le bien-être collectif, les enjeux de la vie citoyenne et la sécurité du territoire. **Les répondants courent la chance de gagner un des 5 chèques-cadeaux de 200 \$ échangeables dans le commerce de leur choix sur le territoire!**

Sondage en ligne ou papier : prévoir environ 20 minutes.

Participation en ligne :

- Jusqu'au 23 avril, rendez-vous à www.visagesregionaux.com/mrc-avignon-a-ton-avis/;
- Choisissez le questionnaire de votre municipalité;
- Répondez à toutes les questions.

Information :

Lisa Guérette 418 320-9778
lisa.guerette@mrcavignon.com
Johanne Poulin 418 534-2349
johanne.poulin@mrcavignon.com

Cueillettes de matériaux secs volumineux
3 mai : secteur Carleton
4 mai : secteur Saint-Omer

Ouverture de l'écocentre

L'Écocentre Richard-Nadeau est ouvert du 21 avril au 10 novembre inclusivement, les mercredis et samedis de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le service est gratuit. Une preuve d'identité et de résidence à Carleton-sur-Mer doit être présentée sur place. Les entreprises, les gros véhicules et les grosses remorques ne sont pas admis. Ils doivent se rendre directement au lieu d'enfouissement technique (L.E.T.) de Saint-Alphonse.

LOISIRS ET SPORTS

Terrains de balle molle et de soccer

Considérant l'aménagement du nouveau terrain de balle molle près de l'OTJ à la suite du budget participatif 2019-2020, l'ancien terrain de balle situé sur la rue Comeau sera maintenant consacré au soccer.

Marathon Baie-des-Chaleurs

Les inscriptions sont lancées sur <https://marathonbdc.com>. De nombreux prix seront tirés parmi les participants.

- Du 22 mai au 5 juin : course à distance choisie pour les 14 ans et plus.
- Les 19 et 20 juin : 5 km et 10 km en présence. Places limitées.

Nouveau club d'astronomes amateurs

Invitation lancée à quiconque aime admirer le ciel nocturne ou souhaite s'initier à l'astronomie, à joindre le Club des astronomes amateurs de la Gaspésie (CAAG). Un observatoire à Percé et des télescopes seront éventuellement accessibles pour observer le ciel, faire de l'astrophotographie et réaliser des activités de vulgarisation scientifique.

Qualité du ciel nocturne gaspésien

Selon Météomédia, la péninsule est le 3^e endroit le plus favorable à l'observation du ciel au Québec. En effet, le ciel gaspésien possède plusieurs avantages pour pratiquer l'astronomie, avec un faible taux d'humidité la nuit, une fraîcheur estivale, la pureté de l'air et un faible niveau de pollution lumineuse. On peut voir l'indice de pollution lumineuse à Carleton-sur-Mer sur <https://www.cleardarksky.com>.

Information :

info@astro-gaspesie-caag.com

www.astro-gaspesie-caag.com

Téléphones : 819 620-6687, 418 398-9339 ou 418 812-0407

Appel de jeunes bénévoles

Aide-animateur(trice)

Le Camp Lions cherche des aides-animateurs durant l'été. Tout jeune bénévole entre 11 et 13 ans qui souhaite vivre un été enrichissant et acquérir de l'expérience en camp de jour est le ou la bienvenue. L'aide-animateur assistera l'équipe d'animation dans diverses tâches comme la préparation des jeux, l'organisation des sorties ou des périodes de repas. Une attestation des heures de bénévolat effectuées sera remise à la fin de l'été. –Engagement de 2 semaines minimum et horaires flexibles.

Envoie ta lettre de motivation d'ici le 17 mai 16 h à animation@carletonsurmer.com

Information : Frédéric Schultz 418-364-7073 p. 238



GOUVERNANCE PARTICIPATIVE
et résilience face aux
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
dans la Baie-des-Chaleurs

Carleton-sur-Mer
Maria
New Richmond
Bonaventure

Dynamique des glaces en contexte de changements climatiques

La glace de mer protège naturellement les côtes

La glace joue de nombreux rôles dans l'écosystème côtier et marin. L'hiver, un pied de glace se forme parfois près du rivage, ce qui correspond à la glace ferme. Celle-ci bouge généralement peu et se colle tout le long du littoral, où elle est plus épaisse. Lorsqu'il est présent, le pied de glace protège la côte contre l'érosion en atténuant l'énergie des vagues.

Diminution du couvert de glace et augmentation de l'érosion côtière

La hausse des températures hivernales de l'air et de l'eau, et le prolongement de la période sans gel écourtent la durée de l'englacement. De nos jours, pendant la période englacée, le pied de glace est souvent discontinu et son effet protecteur est donc amoindri. Les banquises sont aussi plus minces et plus fragiles. Des blocs de glace sont ainsi relâchés dans l'eau. En hiver, les côtes se trouvent donc partiellement ou entièrement déglacées et l'eau se charge de blocs et de frasil (cristaux de glace). Les vagues entraînent ce matériel solide et érosif, et le projettent avec violence sur les côtes. Cela provoque des décrochements de falaises meubles et attaque des falaises saines. Les résidents de la Baie-des-Chaleurs peuvent facilement observer l'érosion des côtes due au manque de glace.

Impacts sur les organismes vivants et le carbone atmosphérique

D'autres impacts découlent également de la diminution du couvert de glace. Ils sont moins évidents, mais tout aussi critiques, car ils agissent à l'échelle globale. Une banquise petite, mince et fragile provoque la diminution des aires de repos de la faune marine et transforme l'habitat de plusieurs espèces. La luminosité dans la colonne d'eau augmente, ce qui affecte certains organismes vivants, comme les décomposeurs et le phytoplancton (micro algues en suspension dans l'eau). Il en résulte des impacts sur la photosynthèse et sur le stockage du carbone, qui affectent, à leur tour, les changements climatiques eux-mêmes.

Visioconférence sur la glace disponible sur

<http://adaptationcotierebdcc.com/>

Abonnez-vous à la liste d'envoi

auprès de Sarah Auger : sauger@zipgaspesie.org.

Projet soutenu financièrement avec le programme Climat-Municipalités-Phase 2, découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



Bord de mer sans pied de glace et frasil dans l'eau



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que l'année 2021 marque le 90^e anniversaire de la mort de M^{gr} Joseph-Romuald Léonard, décédé en février 1931 à la résidence des Sœurs de la Providence à Chandler? Né à Carleton en 1876, fils de Pierre-Romuald Léonard et de Marie-Béatrice Normandeau, le jeune Romuald est un élève brillant. Ceci l'amène au séminaire de Rimouski, où il entame des études classiques et théologiques. Le 25 février 1899, il revient dans sa paroisse natale pour être ordonné prêtre en l'église Saint-Joseph.

Pendant deux décennies, l'abbé Léonard fait carrière à l'évêché et au grand séminaire de Rimouski et à la cure de différentes paroisses du Bas-Saint-Laurent. En 1919, à la suite d'une décision du pape Benoît XV, il accède à l'épiscopat en tant que troisième évêque du diocèse de Rimouski. Reconnu pour sa spiritualité, cet homme d'une grande timidité ne cherche pas les honneurs. Par ailleurs, une tuberculose minera sa santé tout au long de sa vie.

Au tournant des années 1920, l'idée de créer un diocèse émerge en Gaspésie. M^{gr} Léonard soutient cette idée et se rend à Rome, à l'automne 1921, pour convaincre le pape Pie XI du bienfondé de ce projet. Mission accomplie, car le nouveau diocèse est érigé canoniquement le 5 mai 1922, s'inscrivant ainsi dans l'héritage de M^{gr} Léonard.

M^{gr} Léonard occupe sa fonction d'évêque du diocèse de Rimouski jusqu'en novembre 1926. Diminué par la maladie, il se retire à Chandler en 1928, où il décède trois ans plus tard à l'âge de 54 ans. Il repose depuis au cimetière de Carleton.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche



Originaire de Carleton, M^{gr} Joseph-Romuald Léonard a contribué à la création du diocèse de Gaspé. Photo : Collection Reine Dégurie



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage



Limitez vos déplacements

Passion CULTURE

Spectacles

Judi 22 avril à 19 h

Omi Mouna

Théâtre – Fresque poétique qui tente de briser le cycle de la violence transmise entre générations. Un seul en scène où le comédien parvient à ressusciter tout un monde. Un bijou théâtral!

Mercredi 28 avril à 10 h et 14 h et
jeudi 29 avril à 10 h

À 2 roues la vie

Théâtre et cirque – Représentations scolaires, en suspens.

Lundi 10 mai à 10 h et 14 h

Je suis William

Théâtre – Représentations scolaires, en suspens.

Information : 418 364-6822 p. 351
<http://maximum90.ca/>

Cinéma

Dimanche 18 avril à 14 h

Antoinette dans les Cévennes

Comédie de Caroline Vignal – Des mois qu'Antoinette attend la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Au dernier moment, il annule : sa femme a réservé une randonnée en famille dans les Cévennes avec un âne! Antoinette décide sur un coup de tête de partir, elle aussi, sur le chemin de Stevenson. À son arrivée, pas de Vladimir mais Patrick, un âne qui l'accompagne dans son singulier périple.

Vendredi 23 avril à 20 h

Deux

Comédie dramatique de Filippo Meneghetti – Nina et Madeleine sont amoureuses. Aux yeux de tous, elles sont de simples voisines. Personne ne les connaît vraiment, pas même Anne, la fille attentionnée de Madeleine. Un événement tragique fera tout basculer. Candidat de la France pour le meilleur film international, Oscar 2021.

Vendredi 14 mai à 20 h

Effacer l'histoire

Comédie satirique de Benoît Delépine et Gustave Kervern – Dans un lotissement en province, trois voisins sont aux prises avec les nouvelles technologies et les réseaux

sociaux. Il y a Marie, victime de chantage avec une sextape; Bertrand, dont la fille est harcelée au lycée et Christine, chauffeuse VTC, dépitée de voir que les notes de ses clients refusent de décoller. Ensemble, ils décident de partir en guerre contre les géants d'internet. Une bataille foutue d'avance, quoique...

Information : 418 364-6822 p. 370
<https://cinetoile.wxsite.com/cinetoile>

Exposition

Jusqu'au 12 mai

Les mondes parallèles

Dessins de Catherine Beau-Ferron, de Cap -au-Renard – L'exposition est présentée à l'espace FéminiThé de Centr'Elles, au 105, route 132 Est.

Réservation :
community@centrellesfemmes.com
ou 1 888 364-3157

Jusqu'au 10 mai

Archives d'une bernache

Installation de Caroline Dugas, de Miguasha – Expérience immersive où l'artiste dévoile son processus de recherche et de création d'une œuvre d'art monumentale animalière... de la première petite esquisse ailée jusqu'à l'oiseau de métal magistral.

Jusqu'au 10 mai

S'échapper l'intérieur

Installation de Karine Leblanc, de Grande-Rivière – Par la création textile et dans la continuité d'une recherche sur la marionnette et le paysage sensible imaginé, le personnage devient abstrait et raconte à la fois son intériorité et le paysage culturel auquel il appartient. *S'échapper* est un terme ancien qui veut dire, en parlant de la laine, la démêler, la débarrasser de ses corps étrangers.

Information :
<https://vasteetvague.ca>
418 364-3123

AVIS PUBLICS

Avis détaillés sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>

Aliénation d'un bien d'une valeur supérieure à 10 000 \$

La Ville a vendu de gré à gré, un terrain sur le lot 6 391 425 à François Boudreau, pour le prix de 18 147,64 \$ sans les taxes applicables.

Avis d'approbation référendaire

Un 2^e projet règlement a été adopté le lundi 12 avril 2021 et peut faire l'objet d'une demande de participation à un référendum par les personnes habiles à voter : le projet de règlement 2021-441 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage concernant les normes régissant les véhicules de camping.

VIE COMMUNAUTAIRE

Jour de la Terre

Lundi 19 avril à 19 h sur Zoom

Jour de la terre : activité virtuelle de l'équipe verte et de la Ville. Il y aura des prix de présence! Participez pour voir l'avancement du chantier Empreinte environnementale et changements climatiques de la Planification stratégique 2019-2024, dont le transport durable.

Invités : La Cigale et la fourmi, Vraquier, CIRADD et Ressourcerie Baie-verte.

Information sur la page Facebook de l'équipe verte ou celle de la Ville ou écrivez à suzie.gough@carletonsurmer.com pour obtenir le lien Zoom.

Judi 22 avril de 19 h à 20 h 15
sur Zoom

Conférence : Vous avez dit, zéro déchet

Activité conjointe des bibliothèques Gabrielle-Bernard-Dubé de Carleton-sur-Mer et Françoise-Bujold de Bonaventure

Inscription : 418 364-7103
bibliothèque@carletonsurmer.com

Collecte de sang d'Héma-Québec

Mercredi 21 avril
à la salle Charles-Dugas

Collecte organisée par les Chevaliers de Colomb et le Club des 50 ans et plus de Carleton

Sur rendez-vous seulement :

- 1 800 343-7264
- jedonne@hema-quebec.qc.ca



ART
ACTUEL